

## **AVIS AUX PORTEURS DU FCP RAYMOND JAMES MICROCAPS**

Paris, le 25 juin 2019

Nous vous informons que la société de gestion RAYMOND JAMES ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL a décidé **de reformuler la présentation de la méthode de sélection des valeurs dans le prospectus du FCP RAYMOND JAMES MICROCAPS**, afin qu'elle soit en meilleure cohérence avec la méthode appliquée, **sans pour autant changer la stratégie du fonds.**

**Cette modification entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2019.**

**Ancienne rédaction :**

*« La sélection des valeurs est basée sur un processus d'investissement prenant en compte un scénario macro-économique mondial qui permet d'identifier les thèmes d'investissement à favoriser. Le gérant sélectionne ensuite les valeurs en adéquation avec les thèmes d'investissement retenus. Ces thèmes sont définis par un comité bimestriel d'orientation thématique. L'analyse financière fondée sur des critères quantitatifs (levier opérationnel, génération de cash flows, ratios de valorisation, rentabilité des fonds propres, décote sur ANR, rendement...) et qualitatifs (profil du secteur d'activité, qualité du management, pérennité du business model) est utilisée pour le choix des titres. Pour ce faire, le gestionnaire du FCP privilégiera les rencontres privées avec les entreprises cotées. »*

**Nouvelle rédaction :**

*« La sélection des valeurs est basée sur un processus d'investissement en 4 étapes prenant en compte à la fois **des critères quantitatifs** (levier opérationnel, génération de cash flows, ratios de valorisation, rentabilité des Fonds propres, décote sur ANR, rendement...) **et qualitatifs** (profil du secteur d'activité, qualité du management, pérennité du business model). La 1<sup>ère</sup> étape est la définition de l'univers d'investissement à travers des filtres quantitatifs. La 2<sup>ème</sup> étape est la sélection des valeurs en fonction d'un comité thématique, qui détermine 3-4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels. La 3<sup>ème</sup> étape est la validation de ces valeurs en fonction d'une analyse fondamentale de chacune de ces sociétés. Enfin la dernière étape est la construction et le suivi du portefeuille en fonction d'un budget de risque. »*

**Le profil de risque du FCP n'est pas modifié.**

**Les frais maximum ne sont pas modifiés.**

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Les DICI et le prospectus sont disponibles sur le site internet [www.rjami.com](http://www.rjami.com) ou sur simple demande auprès de RJAMI, 40, rue La Boétie, 75008 Paris.

L'Equipe de Gestion